

La situation des nouveaux diplômés en psychologie sur le marché de l'emploi en 2007

Les psychologues rencontrent plus de problèmes de passage à l'emploi que les autres diplômées et diplômés universitaires considérés globalement. Ils disent plus souvent être confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle et se retrouvent plus fréquemment au chômage, une année après l'obtention de leur diplôme. Par rapport à 2005, leur situation s'est toutefois légèrement améliorée. Trouver un emploi correspondant à leur formation constitue toujours un problème. Cependant, le pourcentage de personnes qui doivent accepter un poste sans lien avec leurs études est marginal. Il est comparable à celui que l'on observe pour l'ensemble des diplômés universitaires. Plus fréquemment que les autres universitaires, les psychologues considèrent que leur premier emploi constitue une sorte de formation complémentaire. Celles et ceux qui ne souhaitent pas s'engager dans la voie thérapeutique doivent, comme les autres diplômées et diplômés des sciences sociales, trouver leur propre chemin. Les psychologues sont toutefois avantagés par le fait qu'il existe, dans leur champ d'activité, des postes financés par l'Etat comme le conseil psychologique, la psychologie scolaire et l'orientation professionnelle. Ce sont des options dans lesquelles une part des nouveaux diplômés trouve régulièrement un emploi.

Parmi les 535 psychologues qui ont répondu au questionnaire de l'étude sur le marché de l'emploi menée en été 2007, on compte 440 femmes (82%) et 95 hommes (18%). Dans l'enquête de 2005, le nombre des personnes interrogées s'élevait à 429. Il y a donc une augmentation significative des diplômés.

30% d'entre eux ont obtenu leur diplôme à l'Université de Zurich, 17% respectivement à celles de Berne et Lausanne, 16% à celle de Genève, 11% à celle de Fribourg, 7% à celle de Bâle et 4% à celle de Neuchâtel.

En 2007, on a également interrogé pour la première fois les titulaires d'un bachelor. Parmi les 172 personnes qui ont obtenu un bachelor en psychologie, 96% ont opté pour la poursuite d'un master (ensemble des titulaires d'un bachelor universitaire: 92%). 5 personnes seulement ont choisi d'entrer en activité professionnelle plutôt que de continuer leurs études.

Plus de difficultés d'insertion professionnelle que les autres diplômés universitaires

Une année après la fin de leurs études, 88% des psychologues sont en activité professionnelle. 8% sont à la recherche d'un emploi ou participent à un programme d'occupation organisé par les services de l'emploi (ensemble des diplômés universitaires : 5%). Le tableau 1 nous montre que ce pourcentage augmente dans les périodes de conjoncture difficile. Toutefois, par rapport à 2005, il y a en 2007 nettement plus de personnes en activité professionnelle une année après la fin des études.

Enquête auprès des diplômées et des diplômés des hautes écoles

Les résultats présentés dans les pages suivantes sont tirés de l'étude globale : Office fédéral de la statistique OFS, Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles, volée 2006. Pour en savoir plus : www.graduates-stat.admin.ch

Tableau 1: Situation des nouveaux diplômés en psychologie sur le marché de l'emploi de 1991 à 2007 (en %)

	En activité professionnelle	A la recherche d'un emploi	Place assurée	Report de l'entrée en activité	N
1991	83	8	1	8	208
1995	88	9	1	3	283
1999	85	7	2	6	340
2001	85	8	2	6	456
2003	81	10	5	5	398
2005	80	11	3	6	423
2007	88	8	1	3	535

Les psychologues rencontrent plus souvent que les autres diplômés universitaires des difficultés de passage à l'emploi¹: en 2007, 59% d'entre eux disent avoir été confrontés à de telles difficultés (ensemble des diplômés: 36%). 94% des personnes expliquent ces difficultés par les caractéristiques du marché de l'emploi dans le secteur (ensemble des diplômés universitaires : 74%). 81% des psychologues mentionnent également le manque d'expérience professionnelle et 53% la conjoncture économique. Ces pourcentages sont équivalents à ceux que l'on observe pour l'ensemble des diplômés universitaires. Malgré ces difficultés, 63% des psychologues recommenceraient les mêmes études si l'occasion leur en était donnée (ensemble des diplômés universitaires: 70%).

Poursuivre sa formation peut faciliter l'insertion professionnelle

63% des personnes interrogées en 2007 ont commencé ou ont l'intention de commencer une formation complémentaire. Ce pourcentage est nettement plus élevé que celui que l'on observe pour l'ensemble des diplômés universitaires (45%). 24% des psychologues suivent une formation en psychothérapie. Entreprendre un doctorat (14%) ou s'inscrire à un programme de bachelor/master d'une HES sont également appréciés. Les autres options de formation sont plus rares. Etant donné les problèmes rencontrés lors de l'entrée dans la vie active, il n'est pas étonnant de constater que les psychologues ont eu plus souvent que les autres diplômés universitaires l'intention d'acquérir des qualifications supplémentaires. 44% des personnes touchées par de telles difficultés ont ainsi cherché à augmenter leurs qualifications afin d'améliorer leurs chances de trouver un emploi, et 35% en ont manifesté l'intention. Les taux relevés pour l'ensemble des diplômés universitaires sont respectivement de 30 et 40%.

Le premier emploi est souvent considéré comme une possibilité de formation

Les psychologues ont toujours été confrontés à la déqualification ou à la nécessité d'accepter un emploi inadapté à la formation, et ce beaucoup plus fréquemment que les diplômées et diplômés de nombreuses autres voies d'études universitaires. En 1995, 36% des psychologues avaient été contraints d'accepter un emploi inadéquat en raison de la détérioration de la conjoncture. C'était un pourcentage deux fois plus élevé que celui que l'on observait pour l'ensemble des diplômés universitaires. En 2003, leur situation s'est stabilisée malgré le mauvais climat économique. Par rapport à 2005, ce pourcentage a de nouveau augmenté en 2007 et l'on constate alors que 26% des

¹ A partir de 2003, la question relative aux difficultés de passage à l'emploi a été légèrement modifiée. Sa formulation actuelle est: « Avez-vous eu des difficultés à trouver après votre formation une activité rémunérée correspondant à vos aspirations ? »

psychologues occupent un emploi pour lequel l'employeur n'exigeait pas de titre universitaire (ensemble des diplômés universitaires: 18%).

19% des psychologues ont un statut de stagiaire une année après la fin de leurs études (ensemble des diplômés universitaires : 14%). Il n'est donc pas étonnant que 60% d'entre eux considèrent leur activité actuelle comme une formation supplémentaire ou comme une occupation transitoire qui offre des possibilités de développement. 31% des psychologues considèrent leur emploi actuel comme stable et durable (ensemble des diplômés universitaires: 38%).

Principaux domaines d'activité: la santé et le social

Comme on le voit dans le tableau 2, les psychologues se répartissent dans des domaines d'activité variés.

Tableau 2: Domaines d'activité professionnelle des nouveaux diplômés en psychologie de 1991 à 2007 (en %)

	1991	1995	1999	2001	2003	2005	2007
Haute école	20	16	15	15	13	13	15
Service social	38	45	36	36	38	20	16
Santé	19	17	20	22	16	26	21
Ecole	6	5	3	5	5	7	7
Information et culture	1	1	0	0	0	3	2
Services privés	8	6	14	16	15	18	20
Services publics	4	6	7	2	7	8	12
Autres	4	4	4	7	6	6	7
N	173	246	289	377	320	318	422

En 2007, les psychologues travaillent le plus souvent dans les domaines de la santé et du social. Dans ces domaines, ils occupent avant tout des emplois postgradués qui leur permettent d'acquérir l'expérience clinique nécessaire à l'obtention du droit de pratique professionnelle en tant que thérapeute. Ces places sont connues pour n'offrir que des contrats de travail de durée limitée et de maigres salaires. On observe, depuis 1999, une augmentation des emplois dans les services privés (il s'agit, le plus souvent, de banques ou de sociétés de conseil d'entreprise). 86% des psychologues considèrent que leur activité actuelle correspond au contenu de leurs études. Si l'on analyse plus finement les domaines d'activité, on constate que de nombreuses personnes sont actives dans l'enseignement et la recherche universitaires, dans une clinique ou un hôpital, dans des services sociaux ou dans une administration publique (voir tableau 3).

Les diplômées et diplômés ont été questionnés non seulement sur leur domaine d'activité, mais aussi sur la profession exercée. Le large éventail de domaines dans lesquels les psychologues s'insèrent fait qu'ils exercent un grand nombre de professions différentes. Comme le montre le tableau 4, 43% des personnes actives s'intitulent psychologues.

Enquête auprès des diplômées et des diplômés des hautes écoles

Les résultats présentés dans les pages suivantes sont tirés de l'étude globale : Office fédéral de la statistique OFS, Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles, volée 2006. Pour en savoir plus : www.graduates-stat.admin.ch

Tableau 3: Domaines d'activité professionnelle des nouveaux diplômés en psychologie en 2007 – présentation détaillée

	N	Pour -cent		N	Pour -cent
Enseign./recherche dans une université	58	14	Arts graphiques	1	0
Enseignement/recherche dans une HES	5	1	Autre industrie	1	0
Autre activité en milieu universitaire	2	1	Commerce de gros et de détail	10	2
Ecole préparant à la maturité	4	1	Banques	13	3
Ecole primaire et enfantine	2	1	Assurances	11	3
Ecole de métiers, école professionnelle	4	1	Restauration, hôtellerie	6	1
Formation d'adultes et autres enseign.	6	1	Entreprise informatique	1	0
Autre école	15	4	Conseil d'entreprise, sélect. personnel	17	4
Magistrature	2	1	Publicité, relations publiques	3	1
Radio, télévision	2	1	Institut de sondage	3	1
Edition	1	0	Société fiduciaire, expertise comptable	1	0
Bibliothèque, archives, documentation	2	1	Immobilier	3	1
Cinéma	1	0	Bureau d'architecture, de planification, d'ingénieurs	1	0
Autre information et culture	1	0	Services privés	16	4
Hôpital, clinique	58	14	Administration publique	32	8
Cabinet médical	13	3	Transports	4	1
Autre santé	16	4	Communications	9	2
Home, foyer éducatif	27	6	Assurances sociales	6	1
Autre service social	41	10	Autres services ecclésiastiques	2	1
Agriculture	5	1	Association syndicale, patronale, prof.	1	0
Electrotechnique/électronique/ mécanique de précision	5	1	Organisation culturelle et/ou scientifique	4	1
Fabrication de moyens de transport	1	0	Autres associations et organisations	5	1
Industrie pharmaceutique	1	0			

Tableau 4: Professions exercées par les nouveaux diplômés en psychologie en 2007

Psychologues	198	43%
Entrepreneur-e-s, directeur-trice-s et fonctionnaires supérieur-e-s	58	13%
Professions de l'assistance sociale et de l'éducation	35	8%
Professions du secteur tertiaire	27	6%
Corps enseignant de l'enseignement supérieur (universitaire et professionnel)	27	6%
Professeur-e-s d'école professionnelle, spécialisée ou à progr. d'enseignement spécial	15	3%
Autres enseignant-e-s et pédagogues	15	3%
Professions de la thérapeutique et de la technique médicale	9	2%
Professions commerciales et administratives	8	2%
Auxiliaires soignant-e-s (personnel paramédical)	7	2%
Professions afférentes au maintien de l'ordre et à la sécurité	6	1%
Professions des sciences humaines	5	1%
Professions de la publicité et du marketing	5	1%
Professions de l'achat et de la vente	4	1%
Professions de l'informatique	4	1%
Auteur-e-s de textes, professionnel-le-s des médias (presse écrite, audiovisuel)	4	1%
Professions de la médecine humaine et de la pharmacie	3	1%
Professions de la restauration et de l'hôtellerie	2	0.4%
Professions du sport et du divertissement	2	0.4%
Professeur-e-s de l'enseignement secondaire (lycée, collège)	2	0.4%
Autres	10	2%

Professions citées une fois: profession de l'industrie chimique, profession du façonnage et de la manufacture, personnel technique, agent-e fiduciaire, profession de la banque et des assurances, bibliothécaire ou conservateur-trice, enseignant-e des classes supérieures de l'enseignement secondaire, instituteur-trice (école primaire), enseignant-e du degré préscolaire.

Une petite moitié des diplômés sont insatisfaits de leur salaire

46% des psychologues considèrent que leur salaire est peu ou pas adapté à leur niveau de formation (ensemble des diplômés universitaires : 32%).

Le revenu des psychologues est en général moins élevé que celui des autres universitaires dans leur ensemble. En 2007, leur salaire annuel brut moyen s'élève à 67'600 francs² pour une activité à plein temps. C'est environ 5'000 francs de moins que le salaire moyen des diplômés universitaires considérés globalement (73'000 francs).

Toutefois, parler d'un salaire moyen ne reflète pas correctement la situation des psychologues, dont les revenus varient beaucoup d'un individu à l'autre. Si l'on considère le revenu réel des personnes travaillant à temps partiel (y compris les activités annexes) – sans transformation en un 100 pour-cent – la situation est sombre: un tiers des psychologues gagnent moins de 3'000 francs par mois.

Le temps partiel est de règle

En 2007, le pourcentage de psychologues qui travaillent à temps partiel s'élève à 62% (ensemble des diplômés universitaires: 33%). Ce pourcentage très élevé est dû en partie à la grande proportion de femmes dans la profession (environ 75%). En effet, le travail à temps partiel est plus répandu parmi les femmes que parmi les hommes. 71% des psychologues sont toutefois satisfaits de leur taux d'activité (ensemble des diplômés universitaires: 79%). La moitié d'entre eux ont par ailleurs un contrat de travail de durée limitée. C'est un taux comparable à celui que l'on observe pour l'ensemble des diplômés universitaires.

² Il s'agit de la valeur du médian. Le revenu des personnes à temps partiel a été calculé après transformation de leur taux d'activité en un 100 pour-cent.